



Conditions de participation

Goethe-Institut concours

Award of Excellence 2021/22

« Pauvreté. »

goethe.de/stepintogerman

du 17 décembre 2021 au 15 mars 2022

1. Introduction

La participation au concours Prix d'excellence 2021/22 se fait en ligne du 17 décembre 2021 à minuit jusqu'au 15 mars 2022 à 23h59 (PST).

2. Éligibilité

Peuvent participer les étudiants et étudiantes de Cegep et d'écoles secondaires du Canada, des États-Unis, du Mexique, de l'Amérique Centrale, et des Caraïbes. Une seule participation est permise. Plus d'une participation peut conduire à la disqualification.

Sont exclues les personnes qui

- (i) donnent de faux renseignements sur leur fiche personnelle,
- (ii) qui ne respectent pas les conditions de participation ou les conditions légales, (iii) qui manipulent ou abusent des dispositifs électroniques.

Les employés du Goethe-Institut ainsi que les membres de leur famille, sont exclus du concours.

3. Comment participer

Les participants visionnent la vidéo « Pauvreté » et répondent aux 10 questions à choix multiples. 5 des questions à choix multiples se rapportent directement au contenu de la vidéo. 5 des questions sont des questions de recherche.

4. Sélection des gagnants

Les gagnants seront les étudiants ou étudiantes ayant obtenu le plus haut pointage. Il y'aura un gagnant/une gagnante dans les États-Unis, au Canada, et au Mexique. S'il y a des participant(e)s qui ont le même pointage, le gagnant/la gagnante sera déterminé(e) par tirage au sort. Les noms des gagnants seront publiés sur notre site web.

En prenant part au concours, le participant accepte explicitement les termes et conditions du concours.

La participation au concours et l'attribution des prix ne dépendent aucunement de l'achat de biens ou de services.

5. Prix à gagner

Les trois étudiants ou étudiantes, ayant obtenu les meilleurs résultats, gagnent une bourse leur permettant d'aller suivre un cours de langue en Allemagne à l'été 2022, si cela sera possible face à la situation du COVID-19. S'il n'ont pu voyager à l'Allemagne, ils se trouveront autre prix.

Cette bourse comprend un cours de langue, l'hébergement, les repas, la prise en charge continue, les excursions, le programme de loisirs, les assurances-accidents et maladie ainsi que les frais de voyage. Les écoles des gagnants et gagnantes reçoivent le Prix d'excellence.

6. Protection des données

Le Goethe-Institut respecte les dispositions légales relatives à la protection des données. Les participants acceptent que le Goethe-Institut traite, diffuse et mémorise les données entrées durant la durée du concours. Ces données ne seront pas transmises à des tiers. Les participants sont libres à tout moment, de retirer les informations partagées avec le Goethe-Institut.

7. Retraction

Les participants peuvent à tout moment annuler leur consentement à la mémorisation des données et se retirer du concours. À cet effet, la demande doit être faite à l'adresse suivante :

Goethe-Institut San Francisco, 530 Bush Street, San Francisco, CA 94108-3623, en indiquant la mention "Award of Excellence".

8. Avis aux gagnants et acceptation

Le Goethe-Institut avisera les gagnants par courriel et leurs noms seront publiés sur le site web du Goethe-Institut. Les participants qui n'auront pas gagné, ne recevront aucune notification.

Dans le cas où l'un des gagnants s'abstient de répondre dans les trois jours suivant la notification, à l'adresse indiquée dans la notification, afin d'accepter son prix, celui-ci perd alors son privilège et il sera remplacé par le prochain participant sur la liste. Le prix ne peut être échangé contre sa valeur monétaire. Le droit sur un prix ne peut être transféré à une autre personne.

Tout envoi postal ne sera pas pris en considération.